

**SOUTIEN CLUSTER EQUIN**

**I – Le contexte**

En novembre 2016, la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne a initié un travail visant à rassembler les acteurs de la filière équine en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté. Forte d'importantes ressources territoriales, la thématique de la santé et du bien-être du cheval a été retenue comme axe de réflexion.

Grâce à son expérience en incubation de clusters, la CCI a peu à peu construit un réseau structurant d'entreprises avec des partenaires fondateurs (Longines Equita Lyon, VetAgro Sup-Ecole nationale vétérinaire de Lyon, les laboratoires Boehringer Ingelheim (Ex Merial) – leader mondial en matière de santé animale, la CCI et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire...).

C'est en juin 2018 qu'est constitué officiellement le cluster Equin Santé et bien-être du cheval.

Outre les membres fondateurs, on peut citer le Parc du cheval (Chazey-sur-Ain), Equivallée Haras National de Cluny, Vinci Airport- Aéroports de Lyon (Cargo-fret - transport de chevaux par avion), mais aussi des entreprises innovantes sur les applications numériques et les objets connectés liés à la santé du cheval comme Animalinks, Vetools ou Ekico...

Après un an d'existence, le cluster rassemble une vingtaine de membres actifs, pour un montant de cotisations de près de 20 000 €. Des dossiers de subventions ont été déposés auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du plan « Ambition cheval », ainsi qu'auprès des organismes de la filière (Fédération française d'équitation, Institut français du cheval et de l'équitation, Fonds éperon...). Des démarches sont également en cours avec la Région Bourgogne Franche Comté et les conseils départementaux des deux régions. Les Conseils départementaux de la Loire et de la Saône-et-Loire se sont déjà engagés à accompagner certaines actions du Cluster.

Chiffres clés de la filière

Au niveau national :

- 3<sup>ème</sup> sport en nombre de licenciés, après le football et le tennis.
- Rayonnement mondial grâce aux performances sportives dans les 3 principales disciplines (saut d'obstacle, dressage et le complet) : 8 médailles d'or et une médaille d'argent aux JO 2016.

En Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté :

- Auvergne-Rhône-Alpes : 1<sup>ère</sup> région de tourisme équestre de France avec 12 hippodromes, 1 200 établissements équestres, 80 355 licenciés et 175 000 équidés.
- En Bourgogne Franche-Comté, La filière équine ce sont 5 hippodromes, 512 établissements équestres, 33 506 licenciés et 38 000 équidés.
- Sur les deux régions, un chiffre d'affaires de plus de 650 millions d'euros pour près de 10 000 entreprises et 15 000 salariés.

## Objectifs du cluster Santé et bien-être du cheval

Rassembler, fédérer, représenter les entreprises, leurs savoir-faire autour du thème de la santé et du bien-être du cheval et renforcer la notoriété nationale et internationale des entreprises de cette filière en étant à la pointe de l'innovation dans ce domaine sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

Le cluster oriente ses travaux et ses actions autour des axes de travail suivants :

- Etude des situations de stress du cheval (cibles chevaux de compétition, mise au point d'un protocole d'évaluation, tests, innovation médicale autour des biothérapies...).
- Performance durable dans l'habitat (fixe et mobile) du cheval (éco matériaux, concept box, applications digitales...).
- Performance dans la chaîne logistique du cheval.
- Transition digitale des entreprises de la filière.
- Soutien à l'intégration et la diffusion des bonnes pratiques pour favoriser la santé et le bien-être du cheval de la naissance à la fin de vie.
- Mise en place d'un outil de type « label » destiné à positionner et à faire progresser les organisations tant industrielles que sportives dans le domaine de la Santé et du bien-être du cheval.

## **II- Enjeux pour la CCI**

Depuis son incubation et sa création en juin 2018, la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne soutient le cluster Equin en mobilisant deux jours d'animation par semaine, en fournissant un accompagnement pour sa structuration et sa gouvernance et en mettant à disposition des salles de réunion.

Valorisation du soutien de la CCILM au cluster Equin santé et bien-être du cheval 2018-2019	
Soutien CCILM animation (2 jours conseil par semaine)	26 000 €
Valorisation CCILM administratif (Bureau, salles de réunion...)	5 600 €
<b>Total</b>	<b>31 600 €</b>

La stratégie de la CCI LYON METROPOLE concernant les clusters, consiste à se positionner en tant qu'incubateur, puis en soutien au développement. L'objectif sera également de générer des flux d'affaires (proposition d'accompagnement, ...) auprès des entreprises adhérentes. Des perspectives en la matière sont clairement identifiées sur la formation et l'accompagnement à la digitalisation des entreprises.

La CCI souhaite donc continuer à soutenir le cluster Equin santé et bien-être du cheval en transformant la valorisation sous forme de subvention pour un montant de 26 000 € pour une durée déterminée et ainsi permettre au cluster le recrutement direct de son délégué(e) général(e) et ainsi positionner le cluster dans une phase d'autonomie.

La CCI continuera d'accompagner le cluster, notamment dans ses relations avec les collectivités territoriales et dans sa recherche de moyens financiers supplémentaires.

Le cluster Equin santé et bien-être du cheval représente des enjeux d'attractivité pour la CCILM et le territoire :

- Développer la plateforme de transport aérien de chevaux de l'aéroport Saint-Exupéry. Le cluster s'est engagé à aider à réamorcer les flux de trafic de Cargo Fret en valorisant cette plateforme auprès des donneurs d'ordre et des transitaires de transport de chevaux (Permettre à Cargo Fret de prendre sa place sur le marché à côté des deux seules autres plateformes aéroportuaires en France qui assurent le transport de chevaux – Roissy et Deauville-Normandie) ;
- Renforcer la visibilité et la notoriété du Pôle santé du salon Longines Equita Lyon qui se déroule tous les ans à EUREXPO ;
- Positionner le territoire comme leader européen et international sur la thématique de la santé et du bien-être du cheval, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris de 2024 ;
- Développer les relations et la coopération, notamment entre CCI, à l'échelle des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

Le Bureau du 4 novembre 2019 a donné un avis favorable à ce soutien financier.

### **III- Conclusions et suites à donner**

Ainsi, dans la mesure où ce cluster est un vecteur d'attractivité du territoire, qu'il contribue à positionner la CCI Lyon Métropole comme un acteur central sur un secteur d'activité économique important dans nos régions, qu'il bénéficie de peu d'accompagnement et qu'il sera source de développement de services au bénéfice de la CCI, il est proposé à l'Assemblée générale pour l'année 2019 :

- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 26 000 euros au cluster Equin Santé et bien-être du cheval. Ce soutien d'une durée d'un an sera renouvelable une fois, uniquement dans le cadre du présent mandat de la CCILM, en fonction de la capacité du cluster à assurer son autonomie. Son renouvellement devra être soumis au vote de l'Assemblée Générale.